

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception:	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction de 8 208 m² de serre agricole plastique

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
36	Construction de 8 208 m ² de serre agricole plastique sur une commune dotée d'un plu.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Construction de 8208 m² de serre agricole plastique.
- Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales.
- Plantation d'alignement d'arbre et arbuste.

4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'outil de travail, les temps de cultures et ses performances.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux



(plan ci-joint)

- Léger terrassement
- Montage des serres en 1 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation



(plan ci-joint)

Culture de pommiers plein sol.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
6 tunnels de 9,60 m par : 1 x 135 m 1 x 138 m 1 x 141 m 1 x 144 m 1 x 147 m 1 x 150 m Total : 8208 m ²	250 000 €

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"Plaine de cédic"
Casseneuil - 47 440

Section ZE
parcelles 26 et 27

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des prélèvements en eau pour l'irrigation de ses cultures. Document ci-joint.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eau de drainage. Culture en plein-sol.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Serre existante de 6300 m² pris en compte par les eaux pluviales.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Création d'un bassin de rétention des eaux de pluie.
- Plantation d'alignement d'arbre et d'arbuste sur les côtés où il y a un vis à vis

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet ne doit pas être soumis à une évaluation environnementale. Car nous avons apporté un soin tout particulier à son intégration dans le paysage, mais aussi pour la gestion de ses eaux de pluie qui seront gérées pour parer à tous risques en cas de forte précipitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none">- Dossier (A3) permis de construire.- Notice agricole- Documents pour les prélèvements en eau

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

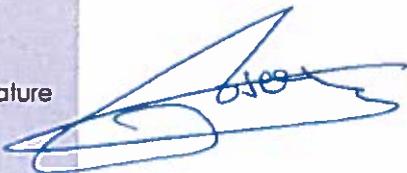
Fait à

FGEN

le.

07/07/17

Signature



EARL de la PLAINE de CÉDIÉ

Plaine de Cédié

47440 CASSENEUIL

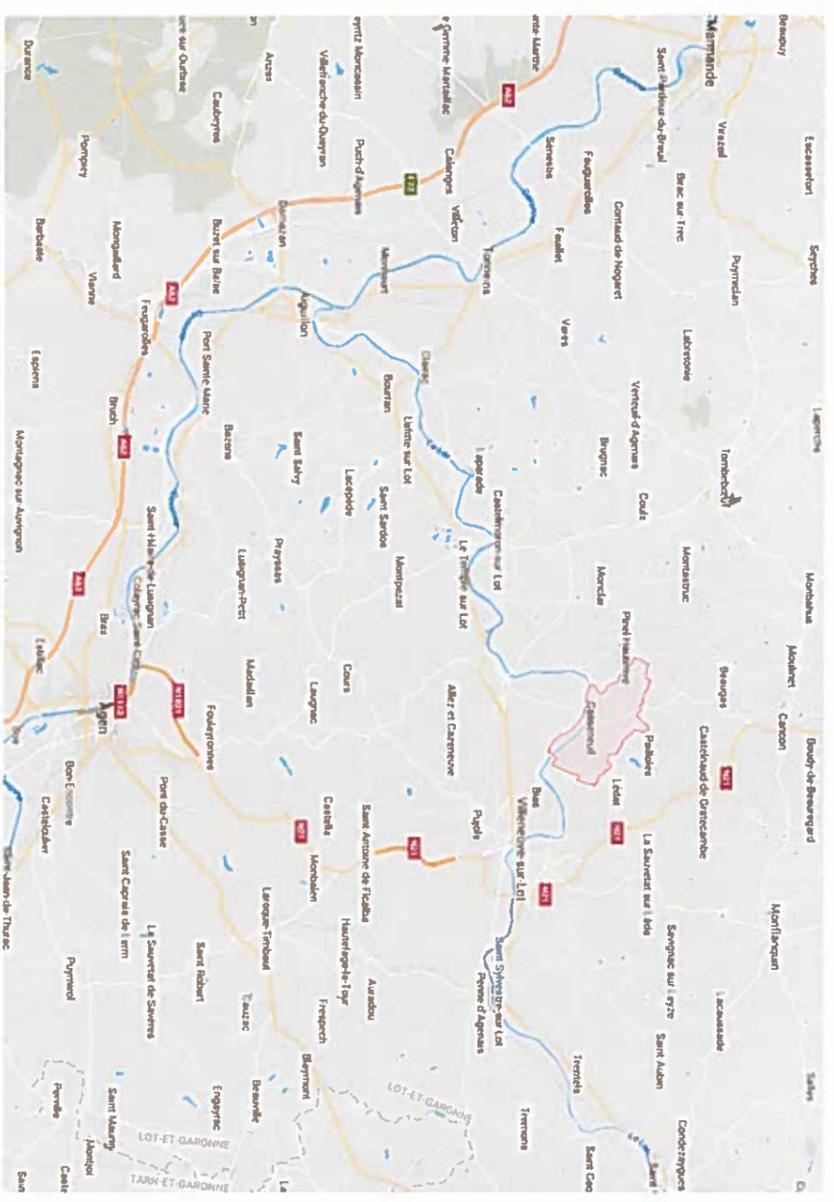
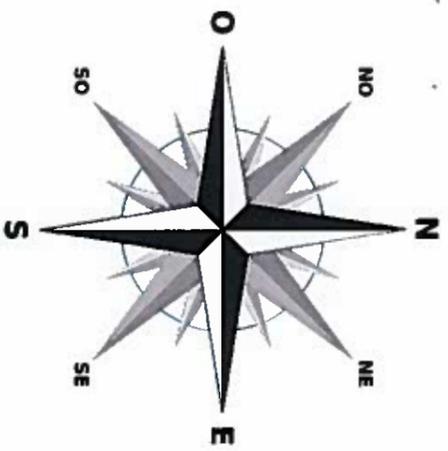
Tél. 05 53 41 01 61 - Fax 05 53 41 18 64

SIRET 353 608 391 00010

Parcelles concernées n° 26 et 27

Section ZE

Superficie : 60 000 m²



Plan départemental

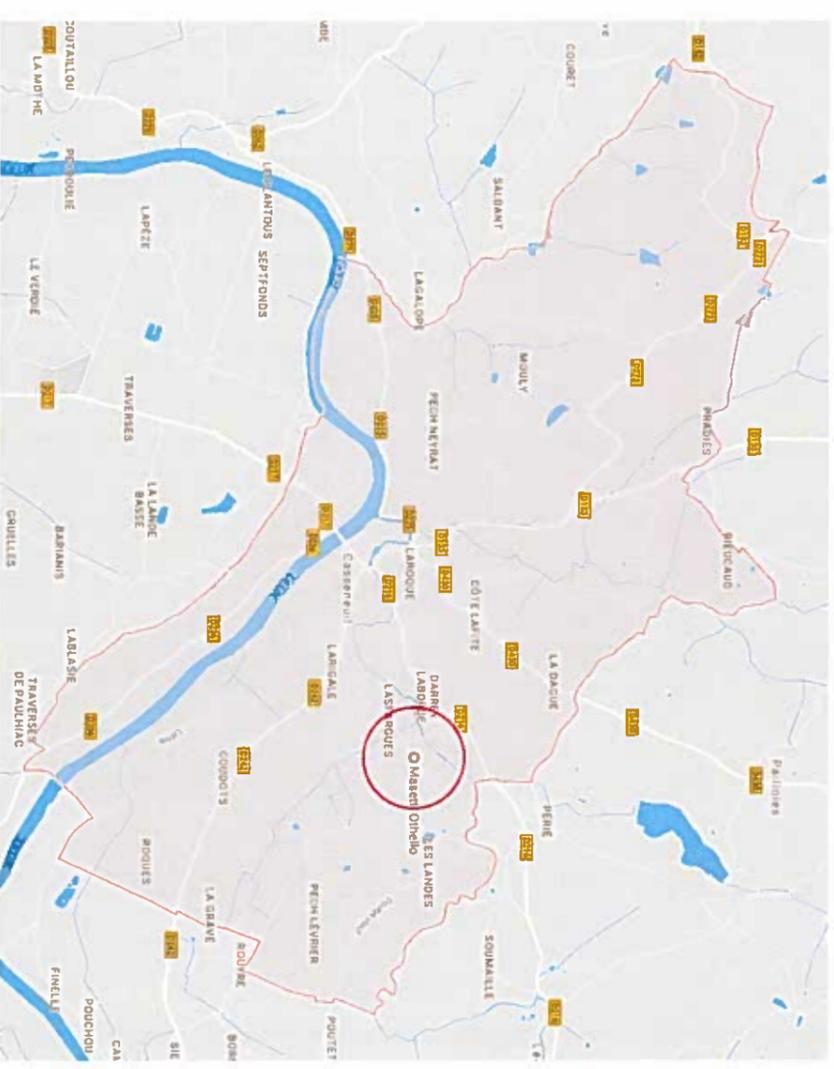


Photo satellite communale

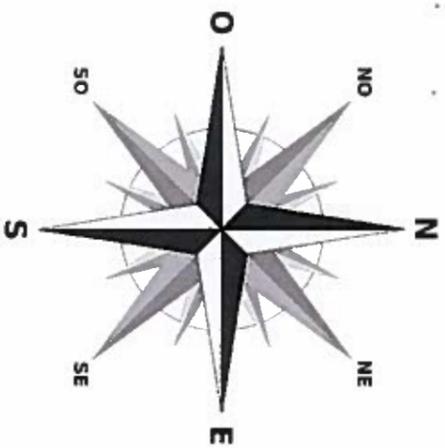
Photo satellite de l'exploitation
 LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UNE INFORMATION ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT... PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI IN-SOLIDUM DES FAUTES COMMISES PAR D'AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.

A & P
Architecture & Paysages
 161 : 05 53 77 38 35
 mobile : 06 29 44 04 43
 Email : architecture.paysages@afp.fr
 Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN

MAITRE D'OUVRAGE : Mr MASETTI Alain
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
 Lieu dit "Plaine de Cédie"
 47 440 Casseneuil
 Section ZE: parcelle 26 et 27
 (superficie 60 000m²)

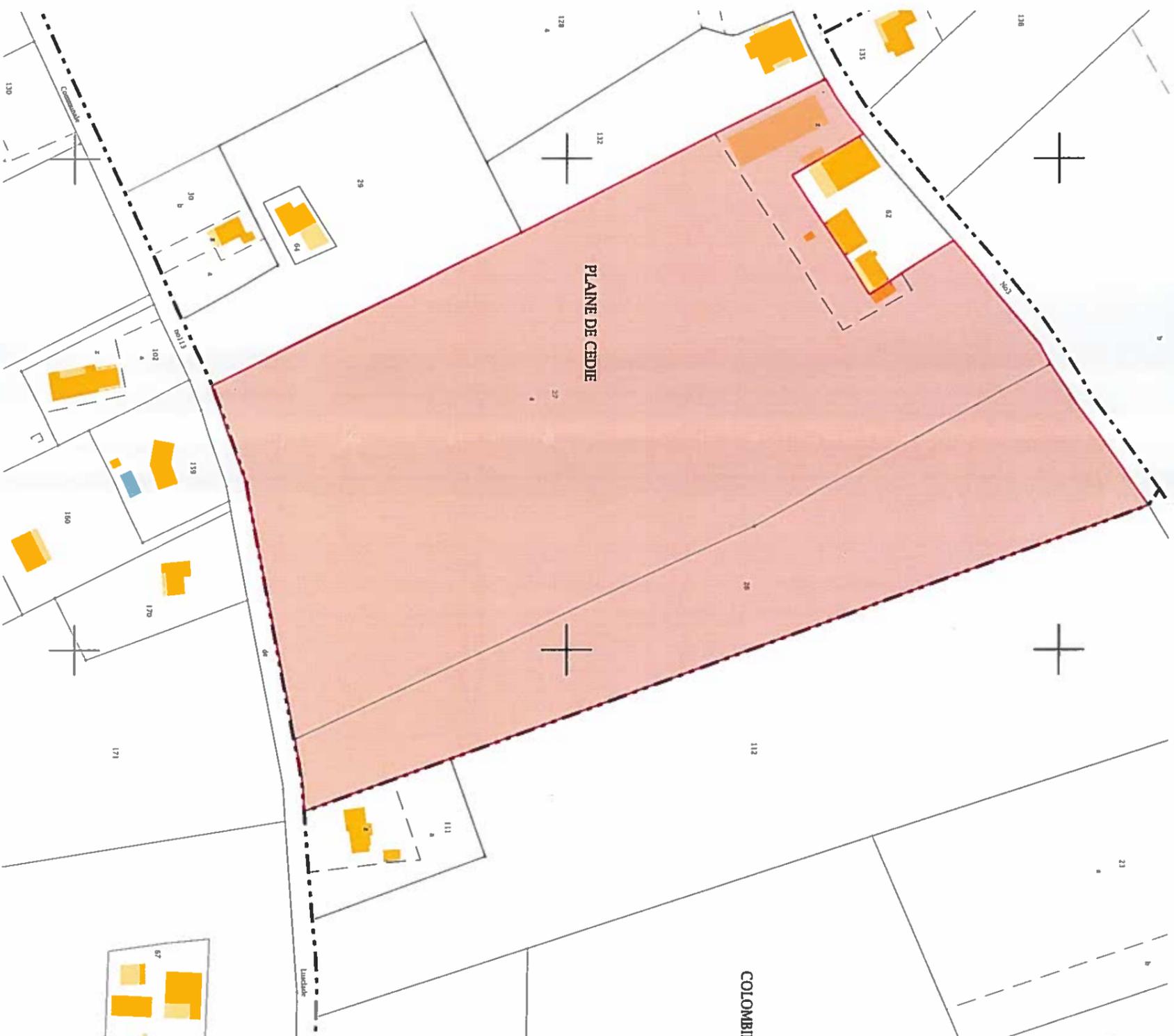
OPERATION :
 Construction de serre agricole plastique

Ech :
APPROBATION CLIENT
 Date : 06/07/2017
PC 01



**Parcelles
concernées
n° 27 et 26**
-
Section ZE

(Superficie :
60 000 m²)



LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A LA PARTIE ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE, LES INDICATIONS TECHNIQUES : COTES, ECT... PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT, NI EN SOLIDUM DES FAUTES COMMISES PAR LES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.

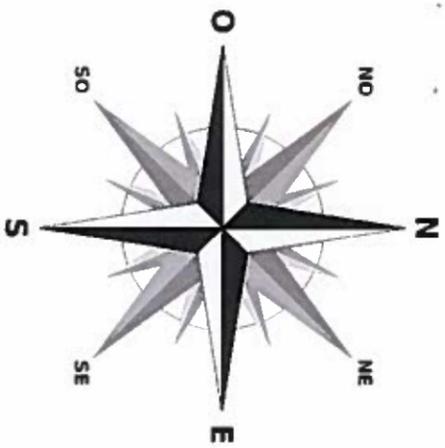
A&P
Architecture & Paysages
142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
Tél : 05 53 77 38 35
Mobile : 06 29 44 04 43
e-mail : architecture.paysages@str.fr
archi.archi.paysages@str.fr

MAITRE D'OUVRAGE : Mr MASETTI Alain
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
Lieu dit "Plaine de Cédie"
47 440 Casseneuil
Section ZE: parcelle 26 et 27
(superficie 60 000m²)

OPERATION :
Construction de serre agricole plastique
Plan cadastral

Ech :
Date : 06/07/2017

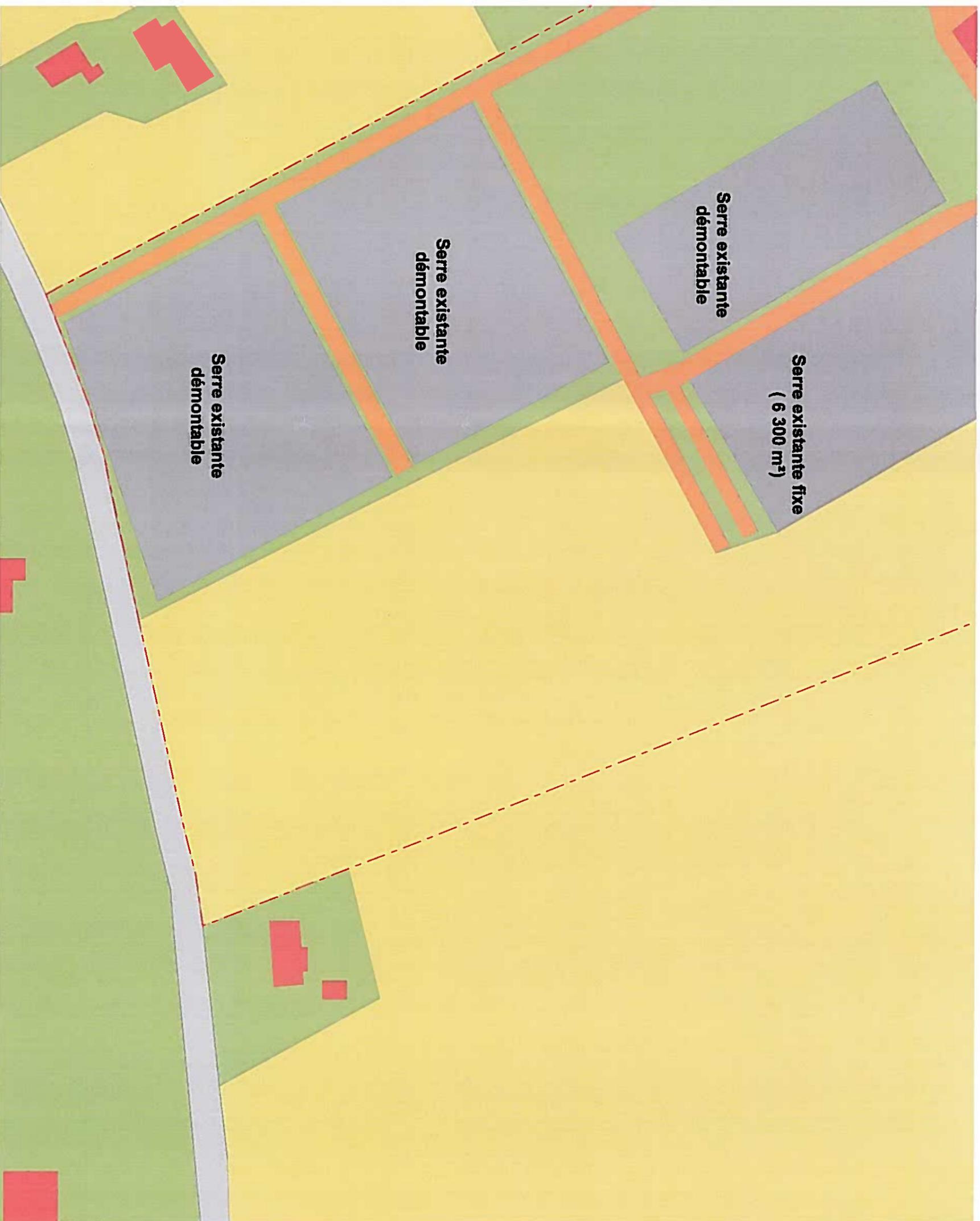
APPROBATION CLIENT
PC 01 bis



Légende :

- Zones de culture en plein champs
- Bois
- Routes
- Zone enherbée
- Serres existantes
- Serres existantes
- Parcelle concernée

-Surface Existante totale: 6 300 m²



LE PRESENT DOCUMENT SE LIANE A LA PERMISSE D'AMENAGER LE TERRAIN. LE MAITRE D'OUVRAGE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT NI SOLUMAIREMENT EN CAS DE NON RESPECT DES REGLES D'ART ET DE MANIERE, NI EN CAS DE NON RESPECT DES REGLES DE LA CONSTRUCTION. LE MAITRE D'OUVRAGE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT NI SOLUMAIREMENT EN CAS DE NON RESPECT DES REGLES D'ART ET DE MANIERE, NI EN CAS DE NON RESPECT DES REGLES DE LA CONSTRUCTION.

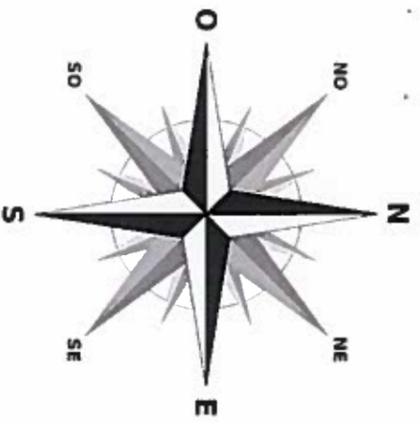
A & P
Architecture & Paysages
 142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
 Tél : 05 53 77 38 35
 Fax : 05 53 46 37 62
 e-mail : architecture.paysages@sr.fr
 mobile : 06 29 44 04 43

MAITRE D'OUVRAGE : Mr MASETTI Alain
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
 Lieu dit "Plaine de Cédie"
 47 440 Casseneuil
 Section ZE: parcelle 26 et 27
 (superficie 60 000m²)

OPERATION :
 Construction de serre agricole plastique
Plan de masse existant

Ech : 1 / 1 100
Date : 06/07/2017
APPROBATION CLIENT

PC 02

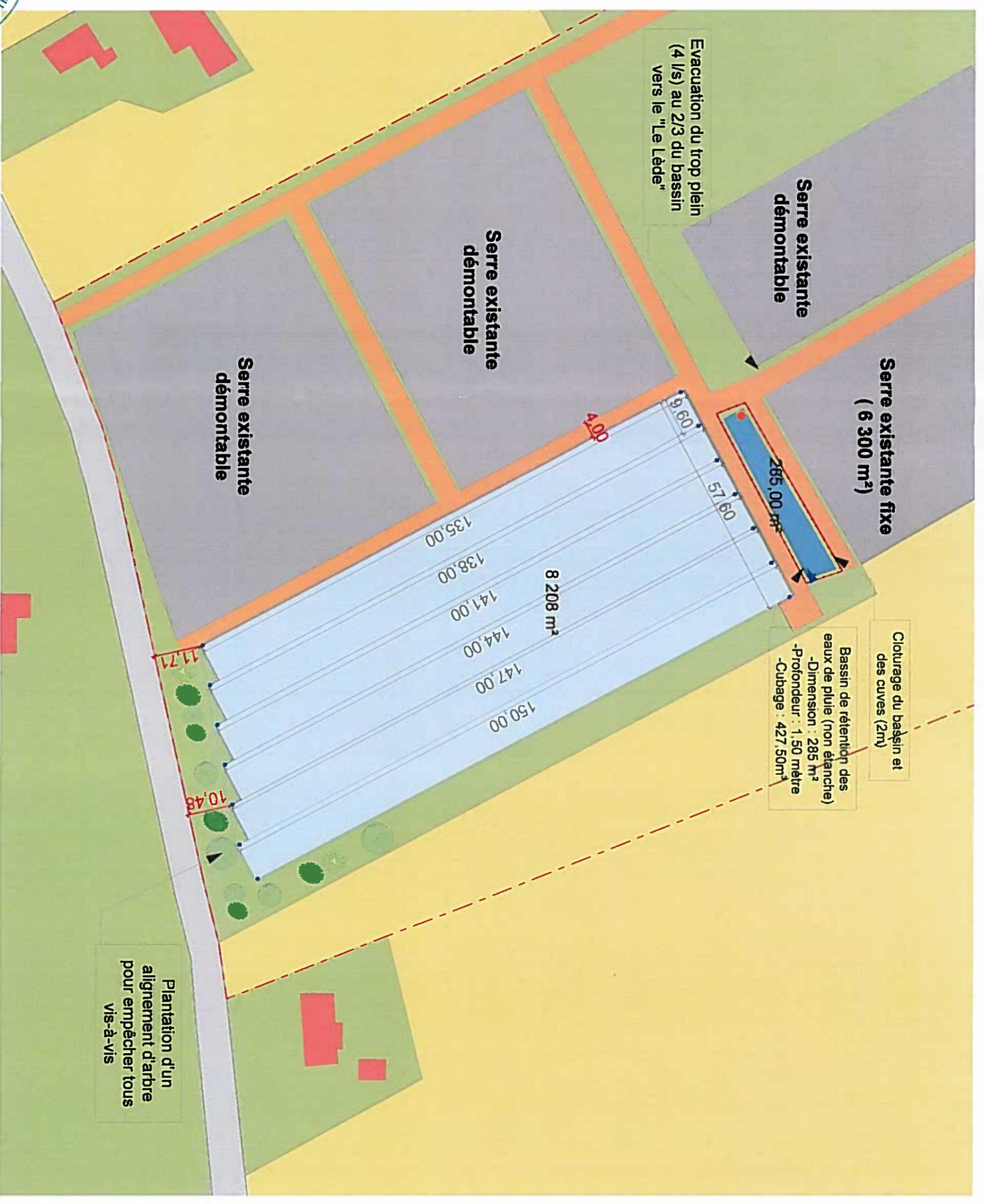


Légende :

-  Nouvelle Végétation
-  Zones de culture en plein champs
-  Bois
-  Chemins / Routes
-  Zone enherbée
-  Serres existantes
-  Habitations
-  Bâtiments existants
-  Parcelle concernée
-  Bassins de rétention
-  Serres Projetées
-  Reseaux E.P.

Bilan de surfaces existant:

- Surface serres existantes: 6 300 m²
- Surface serres créées: 8 208 m²
- Surface totale: 14 508 m²
- Bassin de rétention: 427,50 m³



A & P
Architecture & Paysages
 142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
 e-mail : architecture@stp.fr
 05 53 41 31 32

MATRE D'OUVRAGE : Mr MASETTI Alain
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
 Lieu dit "Plaine de Cédie"
 47 440 Casseneuil
 Section ZE : parcelle 26 et 27
 (superficie 60 000m²)

OPERATION :
 Construction de serre agricole plastique
Plan de masse projet

Ech : 1 / 1 000
Date : 06/07/2017
APPROBATION CLIENT

PC 02 bis

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UNE DEMARCHE ADMINISTRATIVE ET NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE CONSIDERE COMME UN PROJET D'AMENAGEMENT. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT., PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MATRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT, NI EN SOLIDUM DES FAUTES COMISES PAR D'AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS EN REALISATION.